



« Au lieu de dénigrer l'initiative "Changer par le don", mieux vaudrait plus de transparence dans la gestion des cibles de la philanthropie »

Dans une tribune au « Monde », l'économiste Eric Chaney estime que l'initiative « [Changer par le don](#) », objet d'une mauvaise polémique, est utile au financement de la recherche, de la culture et de la solidarité.

Tribune. L'initiative « [Changer par le don](#) », promue par [Denis Duverne](#) et [Serge Weinberg](#), est l'objet de critiques mordantes. Tout en saluant la dimension généreuse de l'initiative – un engagement nominatif et public à donner 10 % de ses revenus ou de son patrimoine à des associations et fondations reconnues –, on met en doute ses objectifs et sa rationalité. Parce que les dons font l'objet d'incitations fiscales, ils viendraient réduire la dépense publique susceptible de bénéficier à tous les citoyens, alors que leurs cibles ne seraient choisies que par les donateurs. De plus, ces aides fiscales viendraient aggraver les inégalités de revenus. »

Ces critiques sont mal fondées. Il est exact que les dons bénéficient d'une forte incitation fiscale en France, puisque le taux de déduction est de 66 % pour l'impôt sur le revenu et de 75 % pour l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), sous certaines limites. Mais il est tendancieux de laisser entendre que, de ce fait, les dons viennent grever d'autres actions publiques bénéficiant au reste des citoyens.

Prenons le cas des dons éligibles à une réduction de l'IFI, qui sont le fait des contribuables les plus fortunés, précisément ceux qui font l'objet des critiques mentionnées plus haut. Les organismes et fondations éligibles à la déduction fiscale doivent avoir auparavant obtenu la reconnaissance d'utilité publique (RUP) auprès du ministère de l'intérieur, qui, s'il le juge nécessaire, sollicite l'avis du Conseil d'Etat. Le champ des bénéficiaires des dons encouragés fiscalement est donc choisi par la puissance publique, elle-même soumise au contrôle démocratique. En voici un exemple important : au cours des dix dernières années, un nombre croissant d'universités et d'établissements de recherche ont constitué des fondations bénéficiant de la RUP pour gagner plus d'autonomie financière et mieux tenir leur rang dans la compétition internationale pour l'excellence.

« Grâce au dégrèvement, une dépense fiscale de 100 euros permet d'allouer de 133 à 150 euros à la recherche, un effet de levier fort appréciable »

C'est le résultat de la prise de conscience par les pouvoirs publics de la nécessité d'accroître le financement de la recherche scientifique. Vu sous cet angle, il est intéressant d'inverser l'équation, souvent présentée comme une façon de forcer la main de l'Etat par la dépense fiscale : grâce au dégrèvement, une dépense fiscale de 100 euros permet d'allouer de 133 à 150 euros à la recherche, un effet de levier fort appréciable au vu de l'état de nos finances publiques.

Une élasticité très faible

Ces critiques sont aussi mal venues. Une étude récente des économistes Gabrielle Fack, Camille Landais et Alix Myczkowski (« Biens publics, charité privée », Editions Rue d'Ulm, 2018) constate que la philanthropie est très peu développée en France. Travaillant à partir des données fiscales, les auteurs montrent que, pour le plus haut décile de revenu total, la part des dons est de l'ordre de 0,3 % en France, soit dix fois plus faible qu'aux Etats-Unis. Le paradoxe est que, en ce qui concerne l'impôt sur le revenu, l'incitation fiscale est bien plus élevée ici (66 %) que là-bas, où, prenant la forme d'une déduction du revenu imposable, elle ne peut dépasser le taux marginal d'imposition le plus élevé (37 %).



[Visualiser l'article](#)

Les auteurs résument leur constat en notant que l'élasticité de l'incitation fiscale est très faible, ce qui interroge sur sa pertinence. Or l'initiative « Changer par le don » vise justement à augmenter cette élasticité, en poussant les contribuables qui le peuvent et le souhaitent (et pas seulement les riches) à s'engager publiquement à donner pour les activités d'utilité publique et, ce faisant, à susciter un mouvement d'émulation. Lors de la présentation de cette étude, les auteurs indiquaient que le taux de philanthropie mesurable, rapporté au revenu total, varie peu selon les revenus mais augmente significativement pour les plus hauts. L'initiative Duverne-Weinberg cherche justement à faire monter ce taux en général.

« La France est l'un des pays où les inégalités de revenus après impôt sont les plus faibles »

Enfin, puisque la pertinence des incitations fiscales est souvent mise en cause en raison des inégalités de revenus, il faut rappeler que la France est l'un des pays où les inégalités de revenus après impôt sont les plus faibles, et l'un des rares où elles n'ont pratiquement pas augmenté depuis vingt ans, comme le montrent les travaux de l'équipe de WID.world, animée, entre autres, par Thomas Piketty.

Au lieu de dénigrer une initiative, mieux vaudrait appeler les pouvoirs publics à plus de rigueur et de transparence dans la gestion des cibles de la philanthropie : il est aujourd'hui très difficile de savoir comment sont alloués, secteur par secteur, les dons encouragés fiscalement, et il est pratiquement impossible de retracer leur évolution historique. Commençons par mieux connaître ce dont nous parlons et, en attendant, ne restreignons pas le maigre financement de la recherche, de la culture et de la solidarité par les dons privés.

Eric Chaney est vice-président du conseil d'administration de l'Institut des hautes études scientifiques (IHES), conseiller économique de l'Institut Montaigne et signataire de l'appel « Changer par le don ».